

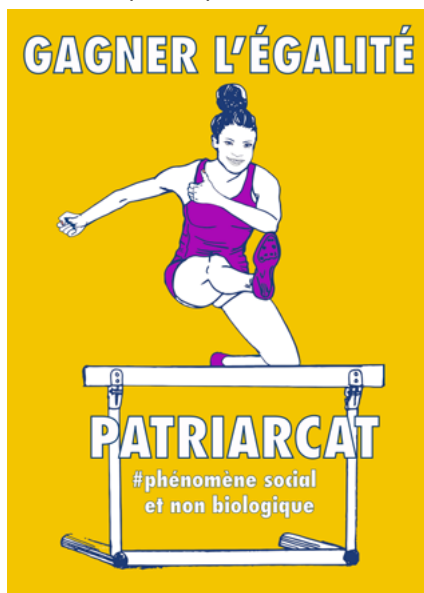
FEMMES-MIXITÉ



SPORT FÉMININ : GAGNER L'ÉGALITÉ

Plus d'un siècle après les premières revendications féminines, les objections sexistes à laisser les femmes pratiquer leur sport à plus ou moins haut niveau sont encore légion. Récemment c'est une skippeuse que son sponsor a décidé de laisser à quai pour une course qui aurait lieu 18 mois après son accouchement. Cléopâtre Darleux a aussi essuyé des commentaires désobligeants quand elle a annoncé sa grossesse. À chaque fois, c'est une question d'argent. Aujourd'hui la Fédération Française de handball a une convention spécifique qui assure un an de salaire à l'occasion d'une maternité. Enfin, la spécificité des sportives est prise en compte !

Ailleurs ce sont les tenues qui posent problème. On se souvient de la combinaison de Serena Williams. Aujourd'hui c'est en beach volley, en gymnastique artistique, que les femmes choisissent un vêtement plus pratique, dans lequel elles se sentent moins exposées. Pour qu'enfin la technicité soit aussi reconnue dans la pratique sportive féminine, et pas uniquement la féminité.



CONSTITUTIONNALISATION DE L'IVG : IL Y A URGENCE !

La loi du 2 mars 2022 prolongeant le délai de recours à l'avortement et à l'IVG médicale de 2 semaines a été une avancée. C'est mieux, mais nous sommes encore loin des délais pratiqués dans d'autres pays

européens ; et de nombreux obstacles empêchent encore les femmes d'avoir accès à l'Interruption Volontaire de Grossesse : les fermetures de maternités de proximité et donc de centres d'orthogénie, les diminutions de budgets alloués aux associations féministes, et la double clause de conscience qui perdure.

Le 8 mars le Président de la République a annoncé vouloir inscrire le droit à l'avortement dans la Constitution, pour protéger ce droit bafoué dans d'autres pays. Cette annonce ne nous satisfait toutefois pas dans l'immédiat, puisqu'il a déclaré vouloir l'inclure dans une révision constitutionnelle

d'ensemble, ce qui rendrait son adoption bien plus aléatoire.

Nous réclamons un projet de loi spécifique pour protéger cet acquis auquel ont recours près de 220 000 femmes chaque année.



UN CADRE COMMUN D'ACTION CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES DANS LA CGT

Le 52^e Congrès confédéral a prévu qu'à partir de l'expérience de la cellule de veille, la Commission Exécutive Confédérale propose un cadre commun pour « protéger les victimes de violences sexistes et sexuelles et sanctionner les agresseurs dès que les faits sont avérés ».

Le texte, adopté lors du CCN des 1^{er} et 2 février 2023, propose ainsi un cadre commun de réaction et d'intervention à ses organisations, « afin de parvenir ensemble à faire progresser des rapports militants fondés sur la confiance et le respect mutuel-les entre les femmes et les hommes qui composent l'organisation ».

Ce texte rappelle que les comportements sexistes n'ont pas leur place à la CGT, car ils portent atteinte à ses valeurs fondamentales et sont l'une des causes qui limitent les femmes dans leur accès aux prises de responsabilités syndicales. La CGT doit mener le combat pour les bannir et les directions syndicales ont la responsabilité de mettre tout en œuvre pour agir contre les VSS.

Les organisations s'engagent à :

- ➔ former les collectifs de direction dès la prise de mandat ;
- ➔ écouter la ou les victime(s) ou témoin-es et les croire avec l'appui, si besoin, de la cellule de veille ;
- ➔ entendre le ou les mis en cause ;
- ➔ réunir le collectif de direction pour débattre des faits ;
- ➔ prendre des décisions et les mettre en œuvre.

En adoptant ce texte, la CGT s'est grandie et a franchi une étape supplémentaire dans son combat pour l'émancipation des femmes et sa lutte contre le patriarcat ainsi que toutes formes de dominations.

BILAN DES PLANS ÉGALITÉ À L'ESR ET L'ÉDUCATION NATIONALE

Alors que les négociations pour le prochain plan triennal 2024-2027 devraient commencer cette année, bilan de ces trois premières années dans deux ministères.

EN OCTOBRE 2022 le comité technique du MESR avait à son ordre du jour un point sur le plan égalité. Si nous soulignons les efforts concentrés sur la part des promotions accordées aux femmes, nous notons que sur 65 établissements dans lesquels les président-es sont nommés par le ministère, moins de 20 % d'entre eux ont vu la désignation d'une présidente. **Nous aimerions aussi plus d'actions concrètes quand on sait que selon le dernier bilan social, parmi les personnels précaires 55 à 86 % sont des femmes.** Dans un contexte où l'augmentation du point d'indice n'est pas à l'ordre du jour, où les budgets des établissements sont déficitaires, l'administration n'a pas de réponses à apporter. Le ministère et les établissements ne mettent pas en place le financement nécessaire pour les postes de référent-es égalité, confiés à des personnels contractuels, et donc non pérennes, ou à des enseignant-es chercheur-ses qui l'accomplissent en plus de leur mission. Ces missions spécifiques exigent une expertise solide.

Comment avoir une politique ambitieuse avec si peu de moyens humains, et en majorité précaires ?

Pour ce qui concerne les violences sexistes et sexuelles, peu de référent-es VSS désigné-es dans les CHSCT malgré les orientations stratégiques du ministère, peu ou pas de retours du nombre de signalement des violences dans les CHSCT locaux et au niveau ministériel, peu ou pas

de retours du nombre de procédures disciplinaires et de la nature des sanctions quand il y en a eu. La protection fonctionnelle est systématiquement refusée dans certains établissements au prétexte que la victime doit d'abord porter plainte.

de lutte contre les inégalités. De façon non pérenne donc.

En ce qui concerne l'axe 5, les académies ont parfois été longues à mettre en place un dispositif de signalement des cas de violences et de discriminations, faute d'un décret plus injonctif. Quand il existe il est mal connu des personnels, et pour l'instant peu d'académies ont pu présenter un bilan. Quant au traitement disciplinaire, malgré les injonctions du ministère, l'administration a encore du mal à se détacher d'un traitement judiciaire pour prendre des mesures.

Lors de la préparation du prochain plan, la CGT va continuer à dénoncer les réformes successives, qui renforcent la mise en place de primes alors même que le bilan social du ministère pointe leur caractère discriminatoire, à réclamer une enveloppe de rattrapage salarial et une politique d'égalité professionnelle et salariale pérenne et égale dans toutes les académies.

Pour ce qui concerne la lutte contre les violences, nous demandons le renforcement des dispositifs de signalement, tenus par des personnels formés spécifiquement, et accompagnés d'un bilan annuel, précis, de la nature des cas signalés et de leur suivi, la mise en place systématique de la Protection fonctionnelle et la prise en compte des violences conjugales dans l'accompagnement des victimes.



À l'Éducation nationale le bilan montre que si toutes les académies ont fait remonter leur plan local, l'application est inégale. Pour ce qui concerne l'égalité professionnelle, elles s'engagent à renforcer leur bilan social de données sexuées et à former l'encadrement à la culture de l'égalité. Pour autant, nombreuses sont les académies qui mobilisent le Fonds pour l'égalité professionnelle pour financer des actions de prévention et

VSST ET FORMATION EN APPRENTISSAGE

En France, de nombreux métiers sont accessibles par une formation en apprentissage, principalement des baccalauréats professionnels et des CAP en alternance.

C'est un cursus scolaire particulier, à mi-chemin entre l'école et la vie active. Sans entreprise d'accueil, pas d'apprentissage et donc pas de formation. En cas de VSST, la peur de ne pas pouvoir valider son diplôme, son stage, son alternance ou son apprentissage, s'ajoute à celle de ne pas être crue. En effet, le phénomène d'adultisme qui se caractérise par l'absence de considération de la parole à égalité, la maltraitance et le manque de respect envers les jeunes, n'a pas été largement accepté comme une réalité en entreprise et plus largement dans notre société.

Autre crainte pour les apprentis-es - mi-travailleur-ses et mi-étudiant-es - est celle de la perte des revenus qui varient selon leur âge et leurs années d'études avec un salaire compris

entre 27 % à 53 % du SMIC que l'on peut qualifier de précaire. Or dans 85 % des cas, la personne à l'origine des propos ou d'actes sexistes est dans une position hiérarchique supérieure à celle de la victime. Certains maîtres d'apprentissage et de stage admettent que la violence est consubstantielle de l'apprentissage d'un métier de manière systémique par la reproduction de ce qui a été vécu et subit lors de la formation.

ENTRETIENS

En CAP des métiers de la communication visuelle, ces apprentis-es confirment la persistance de cette tendance et évoquent le manque de protection et de considération de leur statut en entreprise.

Que vous évoque les termes Violences Sexistes et Sexuelles faites au Travail dites VSST ?

> Céline :

Cela m'évoque quelque chose de violent et de grave qui pénètre l'intimité sans le consentement.

Au travail, les violences renforcent l'autorité et le chantage. Par exemple, si l'on répète ce qui s'est passé, on perd notre contrat.

En France, actuellement, il n'y a aucune donnée sur les violences sexistes et sexuelles subies par les apprentis-es ou les stagiaires de la voie professionnelle. Quel sentiment provoque cette information chez vous ?

> Céline :

C'est un sentiment de tristesse. C'est grave, car cela veut dire que nous, les alternant-es et les

stagiaires, nous sommes inexistant-es aux yeux des politicien-nés.

> Matteo :

Ce n'est pas normal, car de nombreux cas existent. Cela donne un grand sentiment d'insécurité.

> Emma :

Il y a certainement beaucoup plus d'agressions que ce que l'on pense. Les plus anciens dans les entreprises ou même ceux du même âge, car oui, cela arrive, en profitent sous prétexte qu'ils sont peut-être plus haut placés dans l'entreprise et font du chantage avec les plus jeunes.

> Melvina :

J'ai le sentiment que les violences sont banalisées dans le monde du travail et même en général.

La considération de la parole de jeunes adultes : pensez-vous que votre parole à une valeur égale à celle des autres dans votre entreprise ?

> Céline :

Clairement, non ! Notre avis n'est jamais pris en compte ou rarement.

> Matteo :

Cela dépend, mais la plupart du temps notre parole n'a aucune valeur, car « on est jeune » ou « on est apprentis-e » ou d'autres prétextes bidon.

> Emma :

Il faut toujours croire la victime, que ce soit vrai ou pas, qu'on soit jeune, adulte ou enfant. Je trouve que certain-es adultes normalisent trop le fait que les jeunes mentent plus facilement alors que beaucoup de cas, malheureusement, sont souvent vrais.

> Melvina :

La valeur de la parole d'un-e apprenant-e a bien moins de poids par rapport à celle d'un-e employé-e.



ENTRETIENS (suite)

Indignés par les nombreux témoignages, des étudiant·es de l'Emlyon Business School à Lyon ont décidé de réagir en créant le projet #balancetonstage et son Petit manuel du sexisme en Entreprise et comment le combattre.

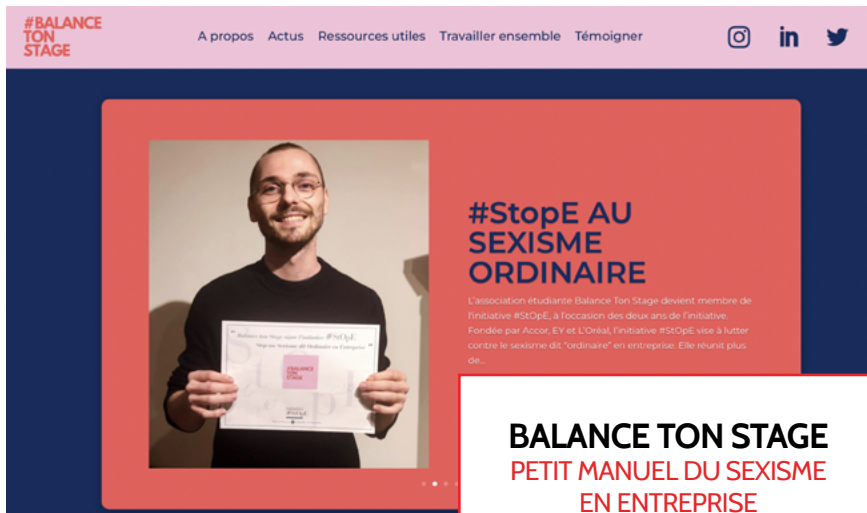
Selon vous, comment combattre et comment vous accompagner ?

> **Céline :**

Le petit manuel est très bien. On pourrait faire plus de prévention dans les écoles et les entreprises. Par exemple, faire un cours avec quelqu'un·e de former sur le sujet. Il faudrait des personnes qui aident dans les premières démarches et même après pour aider le plus possible les victimes. Il faudrait aussi que les témoin·es soutiennent la victime et n'ignorent plus le sexisme. Et enfin, de dire aux victimes de partir de cette entreprise et porter plainte.

> **Melvina**

Je pense que ce manuel est une bonne approche qui permet d'y voir plus clair sur les VSST. Il amène à approfondir le sujet que ce soit pour se défendre ou aider une victime. Comment combattre ? Il faut



connaître le droit, avoir plus de campagne de sensibilisation, éviter l'isolement et trouver quelqu'un·e à qui en parler, avoir un lieu de discussion où l'on ne remet pas ta parole en doute. Et enfin, avoir une personne dans un commissariat qui soit sensibilisée aux VSST.

Selon vous, comment faire de son entreprise un lieu « safe » pour les apprenti·es et les stagiaires ?

> **Céline**

Selon moi, une entreprise « safe » est un

lieu où tout le monde, même l'apprenti·e et le/la stagiaire, sont considéré·es comme des personnes responsables et dont la parole est écoutée et respectée.

> **Matteo**

Nous accorder plus de confiance et nous considérer.



8 MARS À BLOIS

Pour la 1^{ère} fois à Blois, le 8 mars était organisé conjointement entre syndicats et associations féministes. Malgré une pluie battante par moment, le cortège a rassemblé **500 personnes pour exiger de nouveaux droits pour les femmes, dénoncer la réforme des retraites qui touchera particulièrement les femmes, et remettre en cause le patriarcat toujours prégnant dans notre société.**

Dans un cortège féminisé et plein de jeunesse, les pancartes et slogans ont fleuri en cette journée

de grève féministe : « patriarcat au feu et les patrons au milieu », « des paillettes pour ma retraite », « retraites minimalistes, riposte féministe », « je veux pas des compliments, je veux ton salaire » ... Et bien sûr, des pensées pour les femmes opprimées, notamment en Iran, Afghanistan. Une initiative à renouveler chaque année !



MARSEILLE > 8 MARS

Syndicats, partis politiques et surtout des féministes dans la rue par milliers. Ce 8 mars a aussi été celui de la convergence des luttes : pour le respect des droits de toutes les femmes en France et dans le monde entier, contre la réforme des retraites dont les femmes seront les grandes perdantes.

À 10h, première mobilisation à l'appel de l'intersyndicale devant le MEDEF, à la Belle-de-Mai (arrondissement le plus pauvre d'Europe) journée « **Fin de match pour la violence** » avec dix associations contre les violences sexistes dans le sport. À 14 h, une « **Zone d'occupation féministe** » sur le Vieux-Port, avec pour les mamans, un espace garderie prévu sur place jusqu'à 17h ; sous le slogan « **Femmes, Vie, Liberté** » : informations et échanges sur les situations dégradées des femmes kurdes, des femmes iraniennes puis nouvelle manifestation.

À 19h, plusieurs concerts : « **Jam de Meuf** » contre le sexisme dans le monde de la musique et rap féminin ont enflammé les foules dans plusieurs lieux de la ville.

Et ce n'est pas fini : du 4 au 11 avril, le Centre de prévention des agressions de Marseille organise des stages d'Autodéfense - Riposte pour les femmes au Planning Familial (3^e).